



Abonnement Principal pour les clients résidentiels

Date de mise à jour : 06/02/2014

Offre soumise à conditions, réservée aux clients résidentiels, relative à une ligne téléphonique fixe desservant leur résidence secondaire établie en France métropolitaine	
Prix de l'offre ou du groupe d'offres	- En métropole 16,96 € TTC/mois. - Réunion, Guadeloupe et Martinique : 15,33 € TTC/mois - Guyane, St Barthélémy, St Martin, St Pierre-et-Miquelon et Mayotte : 13,35 € TTC par mois
Durée d'engagement	Sans engagement
Description de l'offre	Abonnement à durée indéterminée d'accès au Réseau Téléphonique Commuté, comprenant : - l'accès au réseau et service téléphonique Orange ; - l'attribution d'un numéro de téléphone ; - l'inscription dans la base de données des abonnés au service de téléphonie fixe et de téléphonie par internet Orange, sauf avis contraire du client, de ses coordonnées, mise à disposition des fournisseurs de services de renseignements téléphoniques et des éditeurs d'annuaires ; - l'accès aux n°s gratuits et d'urgence (tarification des appels aux autres n°s au Catalogue des Prix des offres et des services de la téléphonie fixe Orange (ci-après désigné « Catalogue des Prix ») ; - l'entretien de la ligne et un rétablissement garanti sous 48 heures en jours ouvrables ; - des services gratuits : voir option incluses.
Frais de mise en service	- En métropole, 55 € TTC. - Réunion, Guadeloupe et Martinique : 49,73 € TTC. - Guyane, St-Barthélémy, St-Martin, St-Pierre-et-Miquelon et Mayotte : 45,83 € TTC. Comprenant, si l'installation du client n'en possède pas, la fourniture d'une ou deux prise(s) téléphonique(s) et de 30 mètres de câble maximum à partir du point de terminaison ou du point d'entrée du câble réseau. Sauf avis contraire du client, le délai de mise en service est de 8 jours calendaires. Pour toute ouverture de ligne nécessitant un déplacement d'un technicien, ou pour des travaux spécifiques de construction de ligne, consulter en Point de vente le Catalogue des Prix.
Dépôt de garantie	non, sauf dans certains cas particuliers (Art 2.3 des Conditions Générales du 13/06/2013)
Options incluses	- Services Contacts : 3131 (n° du dernier appelant), auto-rappel (rappel automatique dès qu'une ligne occupée ne l'est plus), conversation à 3, messagerie vocale. - Services budgets : suivi de consommation par téléphone et internet, facture détaillée sur « papier » et internet. - Services vie privée : accès sélectif modulable (restriction volontaire vers certains n°s d'appels), secret (n° masqué) permanent ou appel par appel. Liste anti-prospection et Liste Rouge.
Conditions de résiliation à l'initiative du client	Le préavis est de 7 jours. Détails de l'offre dans les Conditions Générales du 13/06/2013.
Service Clients	Service Clients : 1014 *, ouvert de 8h à 20h du lundi au samedi Service vocal 3000 * * Appel gratuit depuis une ligne fixe Orange. Si l'appel est passé depuis une ligne d'un autre opérateur, consultez ses tarifs. Site internet : www.orange.fr . Service assistance : > en cas de panne ou de dérangement de votre ligne fixe : 10 13, ouvert 24h/24, 7j/7. Appel gratuit depuis une ligne fixe Orange. Si l'appel est passé depuis une ligne d'un autre opérateur, consultez ses tarifs. > pour une assistance ou un soutien à l'utilisation : 39 00, disponible 24h/24, 7j/7. Le temps d'attente avant la mise en relation avec votre conseiller est gratuit et le coût de la communication, hors forfait, est de 0,028 € TTC par minute du lundi au vendredi de 8 heures à 19 h (sauf jours fériés) ou de 0,014 € TTC par minute pour les autres plages horaires et jours fériés, plus un coût de mise en relation de 0,078 € TTC depuis une ligne fixe Orange en France métropolitaine. Si l'appel est passé depuis une ligne d'un autre opérateur consultez ses tarifs. Si l'appel est passé hors métropole, le prix d'une communication locale depuis une ligne fixe Orange est détaillé au Catalogue des Prix ou sur www.orange.fr .